

CONFÉRENCE DE PRESSE DE RENTRÉE

LAURENT UGHETTO, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT

Mardi 29 août 2017

Laurent Ughetto est, depuis le 10 juillet dernier, le nouveau président du Conseil départemental de l'Ardèche. Jusqu'alors premier vice-président, élu du canton de Vallon Pont d'Arc, Laurent Ughetto se dit à la fois enthousiaste et serein à l'idée d'aborder cette présidence à laquelle il se consacrera sans réserve, en connaissant les exigences et sachant pouvoir s'appuyer sur une majorité solide et sur une administration compétente.

A peine dix ans après son premier mandat de conseiller général (mars 2008), Laurent Ughetto est élu à la présidence du Département de l'Ardèche. Pour autant, il l'a annoncé et mis en pratique dès cet été, mêlant dans son agenda temps professionnels et temps « présidentiels » il poursuit son activité professionnelle au sein de son entreprise familiale à Salavas pour garder un pied dans la réalité et mieux appréhender les attentes et aspirations des Ardéchois.

S'inscrivant pleinement dans la continuité des actions engagées par la majorité départementale depuis 2015, Laurent Ughetto souhaite en poursuivre la dynamique et... en évaluer l'efficacité pour éventuellement infléchir certaines politiques si besoin est. En mars 2018, il présentera aux Ardéchois un bilan de mi-mandat (mars 2015-mars 2021), dont la forme n'est pas encore définie mais qui sur le fond fera appel à la participation des élus, des agents de la collectivité, des habitants et acteurs du territoire.

Une certitude et un engagement : le Département sera toujours et de façon encore plus affirmée, LA collectivité utile au quotidien des habitants. L'accompagnement des territoires, pour leur développement et leur attractivité, celui des habitants pour leur bien-être et leur qualité de vie, seront au cœur des préoccupations. Ecouter les attentes, plutôt que les devancer, se faire le relais d'initiatives citoyennes, économiques et sociales qui partout s'inventent sur le territoire, être là où l'obligation de service public demande d'être... Le Département sera en première ligne dans les mois à venir pour contribuer à façonner ici une ruralité dynamique et innovante.

Cela se fera au travers de sept grandes priorités : le dialogue avec le territoire, la continuité du travail de développement de l'attractivité de l'Ardèche, le maintien de la place de l'institution départementale en tant qu'animatrice des territoires, la promotion des solidarités et de l'égalité des chances, l'ouverture de l'Ardèche vers l'extérieur, et notamment vers les Départements limitrophes, le renforcement de l'efficacité dans la culture de la ressource et le développement d'un dialogue approfondi avec le personnel et les organisations syndicales. A l'heure où le temps des vacances s'achève et avec lui, son lot de festivals, de manifestations sportives et culturelles, de foires et de marchés locaux et, où l'été ardéchois laisse la place à « l'agitation ordonnée » de la rentrée scolaire, le Département de l'Ardèche pose par la voix de son président et du premier vice-président – Simon Plénet – les perspectives pour les mois à venir et le bilan de l'été 2017 en Ardèche.

L'ETE ARDECHOIS...

→ ON A ACCUEILLI LES TOURISTES !

Pointés par les habitants comme étant une force de ce département, le tourisme se vit en Ardèche sous différentes formes : l'Ardèche est une destination culturelle et patrimoniale, tout autant que nature. L'enquête de fréquentation et de clientèle quinquennale - qui permet de réactualiser la plupart des indicateurs en même temps qu'elle permet de mieux connaître les visiteurs, les touristes français et étrangers en séjour sur le territoire mais aussi les excursionnistes en visite à la journée - a apporté en avril 2017 un éclairage plus précis sur le tourisme en Ardèche, intégrant l'impact de la Caverne sur le territoire sur une année de pleine activité. Elle a livré quelques enseignements très positifs : l'Ardèche s'ouvre au monde (augmentation et diversification des clientèles étrangères), a réussi le pari des ailes de saison, et accueille des touristes plus consommateurs. En résumé : l'Ardèche constitue désormais une destination touristique à part entière, où il fait bon séjourner comme il fait bon y vivre... Et cet été ? Quelques constats sur le premier semestre et sur la haute saison, avant la livraison des chiffres précis à l'automne !

La nouvelle stratégie marketing de l'Agence de développement touristique vise la performance et impose donc la mesure précise des situations et évolutions et non plus l'approximation. Le choix de travailler à présent sur des données fiables s'est concrétisé par l'adoption du nouvel outil de mesure « Flux Vision Tourisme » (FVT) de l'opérateur de téléphonie Orange. Il permet d'obtenir les résultats précis de la saison estivale dans le courant du 3^e trimestre avec l'avantage de fournir, par-delà la mesure de fréquentation, des données qualitatives et segmentées (résultats par zone, origine des clientèles, durée des séjours, mobilité sur le territoire, etc.).

Premier semestre 2017

Flux vision permet donc d'avoir le bilan du début de saison (janvier/juin) et notamment du printemps en hausse sur la clientèle française occasionnelle (hors résidents secondaires, tourisme d'affaires) :

- la fréquentation a été **très bonne pendant les vacances d'hiver (février) et de printemps (avril)** avec des progressions de **+20% des nuitées** mais affiche **une petite baisse sur les mois de mai et juin**. Sur le semestre l'évolution sur le cœur de cible « touristes occasionnels français » est de + 4 %
- plus de **séjours des clientèles de proximité** en période de vacances scolaires (mois de février et avril)
- une **progression très nette** pour le semestre de la fréquentation dans les zones « **Ardèche Verte** », « **Centre Ardèche** » et dans une moindre mesure pour « Ardèche Sources et Volcans ». Un maintien pour la zone « Montagne Ardéchoise », une **baisse assez sensible** de fréquentation pour la zone « **Ardèche Plein Sud** ». A confirmer ou infirmer sur la période estivale.

S'agissant des nuitées des clientèles étrangères mesurées par FVT, un travail d'analyse plus affinée des captations de signaux de puces téléphoniques est encore nécessaire pour disposer de données fiables et stabilisées. Cette clientèle, qui représente 30% de la cible, sera au mieux proche du résultat 2017 et plus vraisemblablement en légère baisse.

Eté 2017 : tendances

Des sondages réalisés auprès des professionnels permettent de dire que l'été devrait afficher un **niveau de fréquentation globale très proche de l'été 2016**, déjà considéré comme un record.

A noter :

- **la haute saison n'a réellement débuté que le week-end du 15-16 juillet**, confirmant, s'il en était besoin, la difficulté à faire le plein sur la 1^{ère} quinzaine de juillet et devrait se poursuivre, avec une

météo excellente et une rentrée des classes au 4 septembre, accentuant encore le déséquilibre entre juillet et août.

- l'état des plannings pour le mois de septembre est bon
- la proportion d'établissements saisonniers envisageant une **fermeture plus tardive** de 2 à 4 semaines **augmente** sensiblement.
- la **restauration associant qualité et identité**, offre un **bon niveau de fréquentation**, ce qui est loin d'être le cas pour des offres standardisées ou banales. Ce **phénomène de prime à la qualité et à l'identité** apparaît de façon assez nette depuis plusieurs années.
- les territoires dits « moins touristiques », tels « Centre Ardèche » ou « Ardèche verte » semblent, comme au printemps, bien tirer leur épingle du jeu (position géographique stratégique, séjours plus paisibles, attractivité voies douces et vertes, efforts de visibilité, communication/promotion ...).
- **L'attractivité des voies vertes ou douces** joue à plein et la pratique du vélo dans toutes ses formes et omniprésente. Les choix de l'Ardèche sur les infrastructures et services pour la pratique du vélo semblent payer. L'Ardèche n'est vraisemblablement **pas loin de la position de leader affichée dans ses objectifs stratégiques**.

A noter : variation mensuelle des nuitées 2017 vs 2016						
Mois	janv	fév	mars	avril	mai	juin
Clientèles françaises	-8.3%	+26.3%	+1.2%	+23.3%	-5.7%	-3%

➔ ON A FAIT DECOUVRIR À DE PLUS EN PLUS D'ADEPTES LA CULTURE, LE PATRIMOINE, LE SPORT ET LES ESPACES NATURELS !

Le soutien du Département aux acteurs culturels et sportifs, les efforts réalisés pour l'accueil d'événementiels et l'investissement sur le patrimoine naturel et culturel permettent de proposer une offre qui rencontre son public. Côté culture/patrimoine, un premier décompte frise les 302 000 visiteurs-spectateurs pour les structures en convention avec le Département.

Cette année, **le spectacle vivant** (structures conventionnées avec le Département) s'offre la première place en termes de progression des entrées : avec un bon de 30 % de fréquentation supplémentaire... Une augmentation qui ne doit pas qu'aux 3 manifestations supplémentaires accompagnées par le Conseil départemental (Crussol festival, Fatche !, Mucal'été), mais qui se traduit aussi dans la fréquentation de quelques grands « classiques » : Festival d'Alba, Labeaume en musiques, Cordes en balades, notamment.

Côté arts « dans la nature », le projet porté par le Parc naturel régional des monts d'Ardèche, lancé en juillet 2017, semble d'ores et déjà séduire, et l'œuvre (1% artistique porté par le Département et intégré au projet du PNR) installée à la Maison de site au Gerbier bénéficie de la fréquentation de cet nouvel équipement inauguré en juin 2017.

Côté « sites », La Caverne a franchi le cap des 1 200 000 visiteurs le 17 juillet, malgré une baisse par rapport à juillet 2016 ; et du côté d'Ornagnac, le public est très largement au rendez-vous avec pour la période de juin-juillet-mi-août une fréquentation en augmentation de près de 10 000 visiteurs (75 812). MuséAl augmente aussi sa fréquentation (Musée et site antique), et malgré l'annulation d'une soirée des Nocturnes programmés au cours de l'été 2017, affiche un joli succès pour ses petites formes qui visent à faire découvrir le Musée et le site... autrement.

Coté événements sportifs, la multiplicité des événementiels portés par les acteurs locaux ou sur l'initiative de structures extérieures ayant choisi le département comme « terrain de jeu » a permis de mettre en valeur le vélo (Ardéchoise, Tour de France, Raid VTT des monts d'Ardèche notamment) et

compte tenu de la fréquentation (active ou spectateur) de ces moments forts, a conforté que l'Ardèche est une terre de vélo de toute nature !

Côté sports de nature, les raids, triathlon, Trails ont rythmé l'été et rythmeront l'automne ! Une spécificité du département où les espaces naturels sensibles accueillent de multiples manifestations sportives pour lesquelles les organisateurs s'engagent à respecter la faune et la flore et les terrains sur lesquels se déroule la manifestation. Sensibilisation, éducation à l'environnement, animations, sont clairement les missions du Conseil départemental de l'Ardèche dans ce domaine ! Des missions qu'il assume en conduisant une politique volontariste en faveur du développement maîtrisé des sports de nature.

A noter : Fréquentation des manifestations en 2017 vs 2016		
Manifestation	Fréquentation 2016	Fréquentation 2017
Ardèche Aluna festival	72 000	62 000
Festival d'Alba-la-Romaine	25 900	29 500
Crussol festival		9 000
Les Cordes en Ballade Le Teil	1 672	1 963
Labeaume en musiques	5 405	6 859
Festival international des Arts de Saint-Agrève	1 796	1 290
Vochora – Tournon-sur-Rhône	1 874	1 254
Festival Les Articulés – Le Cheylard	5 000	5 000

Côté Espaces naturels sensibles, la 10^e édition des **visites sensibles**, ayant pour but de faire découvrir les espaces naturels sensibles (ENS) au grand public, connaît à mi-saison un bon bilan qualitatif, notamment par la volonté de plusieurs organisateurs de limiter le nombre de participants pour une meilleure approche de l'environnement à découvrir. Quatre « visites sensibles » sont au programme de l'automne dans les espaces naturels sensibles des gorges de l'Ardèche, sur le massif du Tanargue, dans les Gorges du Doux et dans sur l'ENS Hautes vallées de l'Ay et de la Cance (voir annexe 3). Au niveau de la **Combe d'Arc**, les aménagements réalisés cette année (parking enherbé, conçu selon un procédé innovant pour limiter l'imperméabilisation des sols et laisser s'exprimer la biodiversité) ont permis d'améliorer en partie « l'encombrement » sur le secteur du Pont d'Arc. La reprise des travaux d'aménagement – qui en 2019 permettront de restaurer la lisibilité du méandre, rétablir la continuité agricole de la combe d'Arc, sortir le stationnement du cœur de site et redonner leur place aux piétons – est prévue à l'automne avec le traitement de la plage amont du Pont d'Arc. Enfin pour le **Gerbier, la maison de site** – ouverte officiellement le 24 juin – a connu un accueil enthousiaste du public, tant par la fréquentation que par les retours des visiteurs. Plusieurs centaines de personnes sont accueillies chaque jour, avec une fréquentation accrue le week-end (plus de 800 personnes le 2 juillet), et lors du long week-end de l'Assomption (plus de 1 000 personnes le mardi 15 août). Cette fréquentation se retrouve sur le sentier du sommet du Gerbier, gravi par 600 personnes par jour en moyenne (entre 200 et 850 personnes par jour).

➔ ON A AGI POUR LIMITER LES RISQUES !

Caractérisée par des conditions climatiques « très estivales » (températures élevées, vent fort et absence de pluie), comme dans une grande partie du territoire français, l'Ardèche a tout à la fois subi des restrictions sur les usages de l'eau et des incendies relativement importants. Pourtant dans ce département couvert à plus de 55 % par la forêt, le bilan de l'été n'est pas aussi catastrophique que dans quelques départements plus au sud. Les raisons en sont sans doute pour partie liées à la prévention en matière de sécurité.

C'est d'une part grâce au travail effectué par les **forestiers sapeurs**, cette unité créée en 1979 suite aux grands incendies dévastateurs des années précédentes permet de disposer de personnels

qualifiés sur le terrain. Meilleure réactivité, interventions rapides, diffusion d'informations fiables aux secours (lien radio permanent avec le SDIS), ce service de 27 personnes assure la surveillance et les interventions de premières intentions lors de départs de feux. Mais surtout, ils créent des pistes d'accès, entretiennent les bassins, sont mobilisables 24h/24 pendant la période de risques avérés et effectuent des patrouilles de vigilance. Ce service du Département de l'Ardèche est complémentaire d'un autre dispositif auquel le Département contribue fortement : le dispositif de surveillance de la forêt avec **l'activation de cinq tours de guet** qui se situent, essentiellement, sur le centre et le Sud du département. Sous la responsabilité du SDIS, durant les mois de juillet et août, des binômes de guetteurs prennent possession des tours avec pour missions de détecter et localiser les départs de feux mais aussi de sensibiliser et d'informer les randonneurs et touristes aux risques d'incendies dans les massifs forestiers.

Une double veille quotidienne qui limite sans doute les incidents et... incendies. Qui plus est du 1^{er} juillet au 30 septembre, l'usage du feu est strictement interdit dans tous les bois, forêts, landes, maquis et garrigues, plantations forestières et jusqu'à une distance de 200 mètres de ces espaces. Cette interdiction, qui s'applique aux propriétaires et à tous les usagers occasionnels des espaces concernés, fait l'objet d'un arrêté préfectoral.

Les chiffres (au 20/08/2017) :

Pour la période allant du 20 juin au 20 août, **30 feux de forêt** ont été dénombrés. La surface brûlée ne totalise « que » **92,74 hectares**.

Côté sécheresse (arrêté préfectoral du 25/08/2017), les bassins hydrographiques de la Cance, de l'Ardèche sont placés au niveau « alerte renforcée », ceux du Doux et de l'Eyrieux au niveau « crise », et le niveau "vigilance" s'applique aux zones hydrographiques de la Loire, et aux ressources spécifiques de la Fontaulière en aval du barrage de Pont-de-Veyrières, de l'Ardèche en aval de la confluence avec la Fontaulière, du Chassezac en aval du barrage de Malarce, et de l'Eyrieux en aval du barrage des Collanges. Une situation qui témoigne d'une période de sécheresse précoce et qui ne devrait pas s'interrompre rapidement, Météo France ne prévoyant pas de précipitations avant septembre. Un classement qui se traduit bien évidemment pas des mesures de limitations des usages de l'eau telles que définies par l'arrêté cadre « sécheresse » de juillet 2013.

A noter que c'est sur les cours d'eau non soutenus que la situation est plus préoccupante. L'intérêt du soutien d'étiage par les barrages de Pont de verrières et du Chassezac s'avère indéniable pour la qualité des eaux de la rivière...

→ ON A PRÉPARÉ LA RENTRÉE !

Période propice pour les travaux (les collégiens sont en vacances, les transports scolaires à l'arrêt, les entreprises et les administrations au ralenti...), l'été voit divers chantiers fleurir aux 4 coins du département pour ici, réhabiliter une route, là, un collège... L'investissement voulu par l'exécutif départemental au profit du développement du territoire et du bien-être de ses habitants (ou de la sécurité pour l'aspect routier) et notamment de sa jeunesse, est alors très perceptible...

- **Routes départementales** (liste des chantiers de l'été - annexe 1). Point fort de l'année, le vote du budget 2017, dès la fin d'année 2016, et une politique en matière de renouvellement des revêtements de chaussées, adoptée en 2016 ont permis d'engager très tôt dans l'année les premières consultations et ainsi offrir aux entreprises une perspective plus claire de leur plan de charge et un meilleur lissage de l'activité. Ainsi fin juillet, par rapport aux années précédentes, c'est environ 2,9 M€ de plus de travaux réalisés et 6,60M€ de plus de commandés (pour mémoire, budget 2017 : **34,954 M€** dont 31,625 M€ en investissement)

- **Les collèges** (liste des investissements et travaux en cours - annexe 2). Le Département consacre un effort d'investissement important aux travaux de maintenance, de construction et de réhabilitation des collèges publics et aux opérations d'investissement des collèges privés. Objectif : améliorer qualitativement le patrimoine départemental afin de faire progresser les conditions de vie et de travail des élèves et des personnels. Pour 2017, **11.2 M€** ont été inscrits en investissement dont 9,1 M€ pour les travaux. **VISITE DES COLLEGES LE 8 SEPTEMBRE : Tournon-sur-Rhône, Le Pouzin, Vals les Bains, Aubenas (Jastres)**
- **Les bâtiments départementaux** : poursuite des travaux de rénovation thermique de l'Hôtel du Département (chantier débuté en 2017 et d'une durée prévisionnelle de 3 ans (cf. annexe 3).

→ ON A SUIVI LES ANNONCES DU GOUVERNEMENT !

Le Gouvernement et le Parlement n'ont pas fait relâche et cette activité a produit de bonnes (Loi sur la moralisation de la vie politique) et moins bonnes choses ... pour les collectivités. Certaines décisions sont inquiétantes pour le devenir de la collectivité départementale et ont conduit l'exécutif à réagir...

Le 25 août dernier, un courrier signé de Laurent Ughetto, des 5 parlementaires et des Présidents d'associations des Maires et présidents d'EPCI a été adressé au Premier Ministre (cf. annexe 3). Les sept élus ont choisi de porter collectivement leur inquiétude – et celle des acteurs locaux – quant à la suppression annoncée des emplois aidés et cumul des mesures prises par le Gouvernement, au cours de l'été, aux dépens des collectivités locales (contrats aidés, baisse des dotations, etc.).

Comme dans les relations avec la Région Auvergne Rhône-Alpes (commission créée autour du Pacte Ardèche dont le Département - lors de sa signature en juin 2017 - a annoncé qu'il en demanderait la ré-étude à l'automne, considérant que les engagements n'étaient pas à la hauteur des ambitions portées par les élus des collectivités et les acteurs du département), le Département est et restera vigilant sur les choix politiques du Gouvernement, qui peuvent s'avérer dangereux pour les territoires en touchant de plein fouet les capacités d'investissement des collectivités locales, les services au public ou les filières comme cela s'annonce pour la filière bio¹, pourtant en fort développement dans notre département (l'Ardèche fait partie des départements qui comptent le plus grand pourcentage d'exploitations en Agriculture Biologique (de 17 à 19 %, chiffres de 2015).

¹ L'avenir de l'agriculture biologique pourrait être mis à mal suite à la décision du ministre de l'agriculture, de ne prévoir aucun budget pour les aides à l'agriculture biologique dans les 3 prochaines années. Aucune nouvelle conversion biologique ne serait alors possible. Alors que le gouvernement affiche à travers les Etats généraux de l'alimentation (EGA) l'ambition d'engager la transition écologique de l'agriculture française, il signe pourtant un premier renoncement en refusant de la soutenir dans la nouvelle répartition des aides de la PAC qui verrait la suppression de l'aide au maintien dans la nouvelle répartition, tout comme pour les aides à l'agriculture de montagne qui seraient également rabotées. Une décision qui vient contredire les promesses de campagne du Président de la République sur les paiements des services environnementaux (PSE) et l'introduction des produits Bio dans les cantines.

DIALOGUER AVEC LE TERRITOIRE...

Souhaité par Laurent Ughetto², président du Département de l'Ardèche, le dialogue avec les forces vives du territoire, ses collectivités, ses habitants, vise à faire émerger les besoins, les attentes, à accompagner le développement des territoires, à se positionner en relai des initiatives locales, à impulser sur ces bases les orientations des politiques départementales.

Alors que les concitoyens sont en défiance envers les institutions, la collectivité départementale se doit d'engager le dialogue et dans le même temps, elle se doit de montrer l'action de la collectivité au quotidien pour les Ardéchois, là où les problèmes se posent, là où l'obligation de service public demande d'être positionné. La mobilisation citoyenne sera au cœur des actions du second semestre. De même, le Département - actant la position de la Région vis-à-vis du monde agricole - traduira son écoute et le dialogue avec les forces vives du territoire y compris hors cadre légal...

CONCERTATION : ECOUTER POUR ADAPTER

* Schéma départemental d'amélioration des services au public

Parmi les actions développées par le Département et qui permettent de « dialoguer » avec le territoire, la démarche portée conjointement avec les services de l'Etat au titre du schéma départemental d'amélioration des services au public va se traduire avant fin décembre par l'adoption d'un schéma. Il aura fait appel à la concertation citoyenne (18 ateliers-débats), l'échange et le travail conjoint avec les EPCI et les acteurs départementaux représentant les services au public, qu'ils soient services publics ou au public... **200 propositions tous azimuts** sont remontées des ateliers débats. Cette matière a été retravaillée par des groupes thématiques réunissant des professionnels et des personnes qualifiées qui ont reformulé, rassemblé et éliminé les propositions pour aboutir à **un plan de 18 actions** pour prioritairement :

- améliorer l'accès à la **santé de proximité**
- favoriser l'accès aux **commerces, aux services et à l'artisanat**
- faciliter les **démarches administratives et l'accompagnement social** des Ardéchois
- développer la **mobilité**

A suivre : le schéma sera soumis à la consultation des EPCI, à l'avis la Région et de la commission territoriale de d'action publique et à la **relecture des habitants** impliqués depuis le lancement de la démarche à travers une publication sur le site ardeche.fr où ils pourront émettre leurs questions et remarques. Puis ce sera le vote en assemblée plénière avant la mise en œuvre sur la période 2017-2022.

* Etats généraux de la jeunesse

Les **21 et 22 octobre**, le Département et ses partenaires de l'opération AJIR— Ardèche, jeunesse, innovation, ruralité — invitent les jeunes Ardéchois de 13 à 30 ans à participer à un événement convivial dans le cadre des États généraux de la jeunesse à Privas : le pouvoir d'agir !

Le projet de transformation de l'action publique en direction des jeunes comporte cette dimension de concertation et de dialogue permettant d'identifier les besoins et les réalités des jeunes du territoire et d'enclencher une dynamique pour leur implication et leur participation à long terme, pour construire une politique jeunesse qui réponde à leurs besoins... Sur deux jours, sous forme d'espaces d'expression et de forums ouverts avec des animateurs, ils pourront au sein de deux groupes par tranches d'âge, **débattre pour in fine proposer aux élus qui les rejoindront en fin d'états généraux des solutions** pour améliorer les choses sur les points qui leur paraissent importants.

En savoir plus : agir.ardeche.fr

² « Nous devons être les relais des initiatives citoyennes, économiques et sociales qui partout s'inventent sur notre territoire. Nous devons perpétuellement nous remettre en cause, partir à la rencontre des élus locaux, des associations, des entreprises, des acteurs sociaux, de chaque citoyen. Nous devons être là où les problèmes se posent, là où notre obligation de service public nous demande d'être positionnés. »

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES ACTEURS. UN CAS CONCRET : L'AGRICULTURE

Le Département de l'Ardèche se distingue depuis toujours par une politique agricole volontaire. L'Agriculture est un pilier fondamental de notre économie et un élément fondateur de notre identité. Le schéma agricole en cours d'exécution, « co-construit » avec les acteurs de terrain et notamment la chambre d'agriculture, témoigne par son ambition de cet intérêt particulier.

Avec la loi NOTRe, le Département a perdu la latitude d'exercer sa politique librement. Cette dernière est désormais très encadrée et par ailleurs dépendante des interventions de la Région, désignée chef de file. Depuis 2016, le Département n'a par exemple plus aucun fondement juridique à soutenir les actions portées par la Chambre d'agriculture ou le groupement de défense sanitaire (GDS).

Pour autant, **les élus n'ont pas souhaité abandonner ces organismes indispensables au développement agricole en Ardèche**. Profitant quand cela était possible des « failles » de la loi (intervention au titre du tourisme, de l'environnement ou des solidarités humaines), allant même jusqu'à « braver » cette loi, le Département n'a jamais renoncé.

Cependant, cette situation « fragile » ne doit plus durer. Laurent Ughetto est intervenu à de nombreuses reprises auprès de l'Etat et de la Région pour que des solutions viables et pérennes soient trouvées. La Région aurait notamment pu saisir l'opportunité qui lui avait été offerte d'inscrire des financements dans le cadre du « Pacte Ardèche ». La Région ne l'a pas voulu, refusant d'inscrire tout crédit de fonctionnement en faveur de l'agriculture.

Le Département est aujourd'hui devant un dilemme : **abandonner les agriculteurs ardéchois ou ne pas respecter la loi**.

En 2017, la quasi intégralité de nos crédits seront versés (notamment 250 000 € au GDS). Pour 2018, et sans réponse de l'Etat et si la Région poursuit dans son refus d'aider au fonctionnement de structures indispensables pour l'organisation et le développement de l'agriculture, le Département prendra ses responsabilités. Il le fera en conscience et en toute transparence avec les partenaires de la filière agricole.

AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DE L'ARDÈCHE

L'enjeu de l'attractivité est de taille car il a un impact économique et financier bien sûr, mais aussi social (avec la création d'emplois et l'arrivée de nouvelles populations), « culturel » (avec le partage de cultures et une plus grande ouverture sur le monde et sur les autres) et technique avec la stimulation des secteurs, des filières et des savoir-faire d'excellence. Le développement de l'attractivité globale de l'Ardèche tient à la nécessité aujourd'hui de faire des territoires ruraux des territoires dynamiques, innovants et dans lesquels la démographie est positive (accueil de nouvelle population, démographie naturelle...). Et si aujourd'hui, l'Ardèche a retrouvé sa population d'avant-guerre, il faut poursuivre les efforts et c'est l'affaire de tous...

* **Qualité de vie : la santé, un enjeu de taille**

Le Département prend la question de l'attractivité médicale à bras le corps, car la désertification médicale n'est pas une fatalité, mais l'absence de médecins... un vrai problème en termes d'attractivité (prévention/sécurité) sur le territoire. Présents depuis deux ans sur les forums d'installation des internes en médecine régionaux (Lyon, Montpellier en septembre 2017) et nationaux (Nancy), le Département développe une stratégie à plusieurs niveaux :

- **des aides** : étudiants stagiaires, création de maisons de santé pluri-professionnelles...
- **la concertation** : avec les médecins du département en lien avec l'ordre des médecins, l'ARS, l'association des maires et présidents d'EPCI et la CPAM : 3 premières rencontres réunissant plus d'un tiers des médecins exerçant en Ardèche ont permis de recueillir leur sentiment et de les inciter à se former pour l'accueil d'étudiants en stage. Ces rencontres vont se poursuivre, y compris avec les praticiens hospitaliers qui peinent aussi à recruter ;
- **la médiation** : en faisant remonter auprès des services de l'Etat les préoccupations et les « suggestions » des médecins en exercice sur les difficultés liées à leur métiers (administratifs notamment) ;
- **la prise en compte des nouvelles technologies** : en décidant de financer et développer un réseau de fibre sur son territoire, le Conseil départemental favorise les innovations en termes de soins. Grâce à ce réseau, l'Ardèche est un lieu d'expérimentation unique où les nouvelles technologies sont au service de l'accessibilité aux soins via notamment la télémédecine. Ainsi, l'Ardèche a été pionnière en France en accueillant la première consultation-mémoire en visio-conférence.

* **Culture et patrimoine : un cadre de vie séduisant**

Contribuer à l'attractivité du tourisme culturel et à une transmission de nos patrimoines aux générations futures est aussi un des enjeux du cercle vertueux de l'attractivité ! Le cadre de vie s'en trouve embelli et la qualité de vie aussi. Deux éléments indispensables pour fixer les populations ou les convaincre de venir nous retrouver ponctuellement ou de façon plus pérenne...

Le **fonds dédié à la sauvegarde du patrimoine rural emblématique ardéchois** non protégé au titre des Monuments historiques a été créé par le Département. Ce fonds, alimenté par une partie de la redevance versée par l'exploitant de La Caverne du Pont d'Arc au Département, va servir à financer la restauration d'édifices et sites divers tel un lavoir, un moulin, un toit de lauze... En parallèle, les porteurs de projets répondant au cahier des charges de ce fonds sont invités à utiliser les plateformes de financement participatif pour mobiliser les habitants de leur territoire. Une première sélection de projets au titre de l'année 2017 est réalisée et les démarches pour agréger les financements participatifs en cours. Prochainement, le Département attribuera aux lauréats le financement « patrimoine ardéchois » en fonction de plusieurs critères dont les financements citoyens recueillis et l'accompagnement des collectivités locales...

A noter

La direction de la culture et l'agence de développement touristique proposent en novembre 2017 des rencontres professionnelles sur des thématiques communes en direction des acteurs des deux champs.

* Collectif : la marque « émerveillés par l'Ardèche »

La stratégie de marque territoriale « émerveillés par l'Ardèche », mise en place dans le courant de l'année 2016, est un moyen de réfléchir, de travailler ensemble : la finalité est l'émergence d'une culture collective ardéchoise que tous les Ardéchois doivent pouvoir partager. L'enjeu de l'attractivité est en effet de taille car celle-ci aura un impact économique et financier bien sûr, mais aussi social (avec la création d'emplois et l'arrivée de nouvelles clientèles), « culturel » (avec le partage de cultures et une plus grande ouverture sur le monde et sur les autres) et technique avec la stimulation des secteurs, des filières et des savoir-faire d'excellence.

Après le lancement de la marque, et la création de l'association, **le deuxième volet de cette stratégie d'attractivité peut se mettre en place, avec le travail du programme « émerveillés par l'Ardèche »**, formalisant de manière plus affinée notre programme d'actions, validant les cibles et les marchés prioritaires, permettant d'engager le territoire dans cette nouvelle dynamique qui fera de l'Ardèche un territoire toujours plus attractif. Les actions seront en lien avec de grands objectifs :

- une approche globale de l'attractivité mobilisant, dans une même démarche, toutes les parties prenantes institutionnelles et privées concernées par l'attractivité territoriale économique et touristique de l'Ardèche, les citoyens et les territoires et collectivités du département ;
- une co-construction des axes stratégiques de la politique d'attractivité avec les acteurs territoriaux, économiques et touristique de l'Ardèche ;
- une démarche fédératrice ou tout du moins mobilisatrice, qui s'appuie aussi sur d'autres démarches engagées qui ont leur pleine légitimité (ex avec Ardèche le goût), veillant à ne pas disperser les efforts et les messages mais, au contraire, à construire une articulation entre les démarches sectorielles ;
- A cet effet il est évident que l'Ardèche a besoin de s'appuyer sur l'image positive de son économie touristique... et sur les nombreux touristes dont l'affinité à l'Ardèche peut en faire des futurs résidents permanents.

ANIMER LES TERRITOIRES

En Ardèche, le Département joue un rôle particulier. Sans grande agglomération, c'est lui qui impulse et assure la cohérence des politiques, lui qui garantit la cohésion entre les territoires. Cette mission passe par plusieurs modes d'actions : l'accompagnement financier auprès des collectivités, par lequel il lui est possible d'inciter celles-ci à se préoccuper de transition énergétique, de développement durable en inscrivant dans ses règlements d'aides des critères en lien avec ces enjeux ; l'appui en ingénierie via les services du Département ou les agences départementales ; ou encore en étant en initiative ou en copilotage de structure ou regroupement à vocation départementale.

Animer et investir

Le Département est l'interlocuteur historique des communes. Il est le chef de file de la solidarité envers les territoires. Lors du BP 2017, le Conseil départemental a reconduit ses principaux règlements d'intervention³. Avec un budget consacré aux seuls **investissements des communes de plus de 25 M€ par an, soit en moyenne 74 000 € par an et par commune** (soit 40 % du budget d'investissement du Département, ce qui le classe parmi les dix plus interventionnistes dans ce domaine), le Département est donc de très loin le premier partenaire de la ruralité.

C'est aussi au travers des projets d'ampleur : ADN, téléphonie mobile (projet en réflexion autour des « zones grises » en lien avec les communes concernées), que le Département assume son rôle d'animateur du territoire, impulsant les projets et associant les acteurs locaux à leur développement.

Animer et accompagner

Les moyens financiers que le Département apporte aux **agences départementales** - qui travaillent au quotidien pour les communes⁴ et qui s'inscrivent dans la cohérence des politiques départementales - représentent près de 9 millions d'euros. Leur offre en ingénierie (au même titre que la direction départementale des routes) permet d'accompagner les projets en local mais avec une prise en compte du projet dans un contexte départemental. Cette offre s'est enrichie en 2017 du **pôle d'action économique territoriale**, permettant de conserver une cohérence de développement en matière économique. Positionné au sein d'Ardèche aménagement (SDEA), il permet de poursuivre le développement du territoire en partageant une stratégie de développement économique en lien direct avec la Région, les EPCI et les Chambres consulaires.

C'est aussi en **matière sociale** que le Département est animateur du territoire (conférence des financeurs, intercommunalité sociale, etc.), tout comme en **matière culturelle** (éducation artistique et culturelle, culture et lien social...) ou de **politique environnementale** (protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels – PANDA –, convention « Ardèche nature »)

Animer et impulser

C'est notamment le cas en termes de transition énergétique et d'économie circulaire. Le Département lancera d'ici fin septembre **l'agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)** aux cotés des collectivités ardéchoises intéressées, qui permettra aux particuliers qui souhaitent s'engager dans des projets de rénovation de recevoir informations, conseil et aide au montage de leurs dossiers et aux EPCI de bénéficier d'une ingénierie experte dans le montage de projets liés à la transition énergétique (projet TEPOS...).

C'est aussi le cas en matière de filière, notamment la filière forêt-bois (compétence encore acquise aux Départements), puisque le Conseil départemental de l'Ardèche en partenariat avec celui de la Drôme, organisera **les 4^e assises de la filière forêt-bois** avec comme thème « et si nous aussi on parlait filière courte », ou comment mieux valoriser nos peuplements/essences, comment créer de nouveaux produits/ usages/marchés à partir de la ressource locale, afin de ramener de la valeur et/ou de créer davantage de valeur dans nos territoires.

PROMOUVOIR LES SOLIDARITÉS ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

³ contrats « terre d'eau, « Ardèche durable », projets structurants, projets développement durable, Fonds de solidarité en direction des communes, l'aide au déneigement, etc.

⁴ le Syndicat départemental d'équipement de l'Ardèche, le CAUE, l'ADT ou encore Ardèche habitat

Les efforts en faveur des plus fragiles, qu'il s'agisse des enfants victimes de violence, des personnes exclues du marché de l'emploi, des aînés dépendants ou des personnes en situation de handicap, ne sont pas qu'un devoir éthique. Elles constituent aussi un investissement pour l'avenir. Tout comme les politiques en faveur de l'éducation, de la mobilité, de l'accès au sport ou à la culture.

Faire preuve de solidarité, prémunir nos concitoyens contre les risques, est une nécessité et le meilleur rempart contre le repli sur soi et les violences qu'il génère.

C'est une des compétences majeures du Département qui au-delà de l'aspect réglementaire, développe des actions visant à prévenir, améliorer ou sensibiliser.

Santé et prévention : l'enjeu « séniors »

Différentes actions se déroulent sur le Département pour « prévenir la perte d'autonomie »

- Journée « **activités physiques et culturelles** » le **28 septembre** à Alba-la-Romaine en partenariat avec les clubs et comités sportifs ardéchois et MuséAl et dans le prolongement des actions en faveur des collégiens se déroulant la veille
- **Forum santé des 21 et 22 septembre** à Davézieux, qui prend pour thème « la santé à tout âge » et incite les séniors à venir s'informer au gré d'ateliers et de conférences.
- **Journée des aidants** le 6 octobre à l'Hôtel du Département autour de la thématique de leur santé au cours de laquelle leur sera remis le « guide des aidants » vadémécum pour leur faciliter la vie
- **Café des aidants** : 8 sur le territoire qui fonctionnent aujourd'hui régulièrement

Collèges : l'enjeu de l'égalité des chances

Fonctionnement, investissement, actions et projets pédagogiques, partenariats pour accompagner les pratiques éducatives : toutes les composantes sont activées pour favoriser l'égalité des chances lors des années collèges. Le plan collèges 2016-2022 les intègre et cette année scolaire qui débute se caractérise par quelques nouvelles actions, notamment :

- **en termes d'aide aux déplacements** : le transport des internes sera pris en charge, sous réserve des places disponibles, quel que soit l'établissement public ou privé fréquenté, enlevant ainsi la contrainte du choix du collège le plus proche de chez soi. La gestion des transports sera ensuite transférée à la Région au 1^{er} janvier 2018
- **en termes de nutrition** (prévention santé et lutte contre le gaspillage alimentaire) : adhésion au réseau national des cantines bio, « Un plus Bio », et développement des tables de tri (100 % ardéchoise et doté d'un système de pesée) à l'image de celle installée au collège Bernard Ventadour de Privas depuis le mois de février
- **en termes d'investissements** pour la **maintenance, sécurisation** et la **réhabilitation** des collèges afin d'améliorer qualitativement le patrimoine départemental afin de faire progresser les conditions de vie et de travail des élèves et des personnels (voir annexe 2)
- **en termes d'accès aux outils numériques** : 20 nouveaux collèges sont concernés par l'appel à projet national 2017-2018, permettant l'installation de tablettes et d'un nouveau système informatique et pédagogique (16 publics et 4 privés)
- **en termes d'ouverture au monde et aux autres** : outre les Etats généraux de la Jeunesse les 21 et 22 octobre, lancement d'un Observatoire de la jeunesse ardéchoise, et maintien du règlement en faveur des voyages scolaires, notamment à l'étranger.
- **en termes d'aides aux familles** : en fonction du « budget familial », bourses départementales d'études, aide sur les frais de restauration et d'hébergement, aides sur les transports scolaires

OUVRIRE L'ARDECHE ET DEVELOPPER LA CULTURE DE LA RESSOURCE

L'Ardèche n'est pas une île, même si ses particularismes sont forts. Travailler en partenariat est une tradition ici. Avec les Départements voisins, qu'ils soient ou non dans la même Région que la nôtre, avec la Région à laquelle l'Ardèche appartient...

C'est ce travail partenarial et de culture de la ressource qui permet aussi de développer des projets d'envergure dans tous les secteurs qui concourent au développement du territoire : la question du désenclavement, celle du numérique, celle des déserts médicaux, de la ressource en eau, de l'attractivité des territoires ruraux...

Dans les prochains jours (septembre), une **rencontre avec l'exécutif drômois** permettra de balayer l'ensemble des sujets communs aux deux départements qui partagent 120 km de frontière naturelles... Les deux Départements portent déjà ensemble un certain nombre de politiques communes (Santé avec GIP Cancer et le bus santé, enseignement supérieur avec l'ADUDA, économique, franchissement du Rhône ou déplacements...). De même une rencontre est prévue avec **l'exécutif du Gard**, Département avec lequel la collaboration est déjà efficiente sur le plan des routes et du tourisme.

Il en sera fait de même avec **la Haute-Loire, la Lozère, la Loire et l'Isère**, départements frontaliers de l'Ardèche et dont les populations, les acteurs économiques et associatifs « vivent » déjà au quotidien en « bidepartmentalité ».

Partenariats de projets, partenariats de ressources aussi (ex : ADN, projet pour lequel chaque collectivité individuellement n'aurait pu trouver seule l'appui financier nécessaire, mais dont le regroupement en syndicat mixte a permis de faire émerger le premier réseau public de fibre optique au niveau français)...

Si la collectivité départementale est en bonne santé (cf. DM1 2017), grâce aux efforts réalisés permettant de conserver une capacité de réponse importante (l'Ardèche reste dans la catégorie des Départements qui investissent le plus), les changements qui l'affectent, la baisse des dotations effectives (et celles à venir) imposent d'être encore plus tournés vers les partenaires en capacité de nous aider. Pour mobiliser et mettre de l'énergie dans cette démarche, le **premier vice-président Simon Plénet, est en charge des finances et de la ressource**. Il a pour mission de développer cette culture en interne pour les projets du Département, mais aussi pour accompagner en ingénierie financière les EPCI. Il lui reviendra aussi de porter la **renégociation du Pacte Ardèche** signé avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui accorde à l'Ardèche 104 millions d'euros contre 185 millions initialement annoncés en mars... et dans lequel des dossiers prioritaires pour le Département n'ont pas été retenus : l'agriculture avec les filières innovantes, la préservation de l'environnement et le soutien au Groupement de défense sanitaire, sujets sur lesquels le Département n'a plus compétence d'action.

Des omissions volontaires qui conduisent le Département à envisager de demander à la Région une 2^e phase de négociations afin de réintroduire les opérations indispensables au développement du territoire.

CONTACTS

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE

Hôtel du Département BP 737 – 07007 PRIVAS CEDEX

Internet : www.ardeche.fr

Isabelle SEREN / Sandrine BARBERINO / Corine FONTANARAVA
Direction de la Communication

Tél : 04 75 66 77 12 / 04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 08

Fax : 04 75 66 77 99

Mail : com@ardeche.fr

ANNEXE 1 – TRAVAUX SUR LE DOMAINE ROUTIER

TRAVAUX EN COURS OU SE TERMINANT

En réhabilitation :

- **13,2 M€** pour le renouvellement des **revêtements de chaussée** - la quasi-totalité est engagée et les travaux se terminent actuellement - **240 km** de routes concernées (voir ci-après travaux de l'été)
- **0,44 M€** pour les travaux de reprise suites aux **intempéries** de fin 2015 et fin 2016 en phase d'être terminés
- **2 M€** pour les **ouvrages**, dont Tunnel du Roux 1,2 M€ et 120 ouvrages d'art et murs représentant un investissement total de 2,000 M€.

Opérations d'aménagement les plus importantes :

- **0,35 M€** pour la 3^{ème} tranche de la **RD 370 de Vernosc à Talencieux** (début cet été fin en octobre)
- **0,4 M€** au titre du carrefour giratoire dit du "du Golf" **Saint Clair sur la RD 820** (achevé)
- **0,49 M€** pour le carrefour giratoire dit de "Rose" à **Chomérac sur la RD 2** (achevé, **inauguration en septembre**)
- **0,4 M€** pour la sécurisation de l'itinéraire "**montée du moulin à vent**" **RD 2**, avec une tranche de travaux de terrassements et chaussée (ce chantier se poursuit en 2018 et 2019)
- **1,5 M€** au titre de l'accompagnement des communes pour les **aménagements des traverses** d'agglomération (communes de Prades – Vernoux en Vivarais – Chandolas (Maisonneuve) – Roiffieux – Boffres – Montréal – Laurac en Vivarais – Vals Les Bains – Vinezac - Andance – Sarras – Villeneuve de Berg – Alboussières – Lavilledieu – Largetière)
- **1,6 M€** pour les travaux d'aménagement du parking Tourre de la **combe d'Arc** (terminés fin juin)
- **0,682 M€** de travaux de confortement de la voie du "**train de l'Ardèche**"

ETUDES PRINCIPALES

- l'étude d'amélioration de la circulation sur la **RD 86** sur le secteur de **Rochemaure – Meysse**
- Les études de la mise à double voie du **pont de Charmes** (RD 11)
- **l'étude de mobilité** sur le Département avec l'ensemble des partenaires
Elle va se dérouler sur les années 2017-2018. Trois temps sont prévus :
 - une analyse des besoins en mobilité sous forme de synthèse des différentes initiatives et démarches engagées par le Département et les différents acteurs du territoire et avec la prise en compte des besoins des habitants au travers d'enquêtes qualitatives existantes. Des ateliers sont organisés pour partager le diagnostic et faire émerger une vision commune des enjeux (le premier se déroulera le 19 octobre 2017)
 - l'émergence d'orientations stratégiques sur la mobilité de demain, toujours en concertation avec les acteurs du territoire, qui seront ensuite déclinées en plans d'actions par chacun, concerné dans son champ de compétence,
 - une déclinaison de ces orientations stratégiques au titre de la compétence routière du Département, qui permettra de définir une feuille de route et les priorités en termes de politique routière en incluant les mobilités alternatives dont le vélo.

TRAVAUX ENGAGES PROCHAINEMENT

- **0,4 M€** au titre de la participation aux travaux de réparation du **Pont Frédéric Mistral** entre Guilherand Granges et Valence (MO Département de la Drôme).
- **1 M€** pour la réalisation du carrefour giratoire dit "**de Gardache**" à **Boulieu les Annonay** RD 820/206 (début en septembre)
- **0,28 M€** pour une tranche d'aménagement qualitatif de la **RD 103 à Saint Germain**
- **6,7 M€** pour le **contournement de Vallon Pont d'Arc** : les travaux débutés fin 2016 se sont poursuivis cette année (montant 2017 : 2,2 M€). **Visite de chantier à venir**
- **0,48 M€** pour la sécurisation du carrefour **RD111/104 à Berrias** (giratoire)
- **0,45 M€** pour la sécurisation du carrefour **RD107/86 à Viviers** (aménagement en giratoire)
- **2 M€** pour l'année 2017 apportés au maître d'ouvrage (Communauté de Communes) au titre de la **déviation de Guilherand-Granges** sur la RD 86
- **0,4 M€** de participation à la réalisation du passage inférieur pour modes doux aux **Freydières à Guilherand** (travaux réalisés par SNCF réseaux)

TRAVAUX ETE 2017 (JUN A AOUT) : 6 352 960 €

TERRITOIRE NORD – 1 758 480 €

- **RD 27 - SAINT AGREVE** - Travaux de réfection de chaussée - 161 000 €
- **RD 478 - SAINT JEAN ROURE** - Travaux de réfection de chaussée - 130 000 €
- **RD 533 – DESAIGNES** - Travaux de réfection de chaussée - 128 000 €
- **RD 228 - SAINT PIERRE SUR DOUX** - travaux sur ouvrage d'art – Reprise de tympan et murs en retour aval d'ouvrage - 71 300 €
- **RD 370 - VERNOSC LES ANNONAY** - Travaux de calibrage de chaussée - 325 000 €
- **RD 206 - ANNONAY** - Travaux de réfection de chaussée en enrobés - 88 500 €
- **RD 86 - ARRAS** - Travaux d'aménagement d'accotements et de réfection de la couche de roulement - 231 700 €
- **RD 86 - ARRAS et VION** - Travaux d'aménagement d'accotements et de réfection de la couche de roulement - 209 300 €
- **RD 532 - SAINT-VICTOR** - Travaux de reprofilage de chaussée et réalisation d'un enduit - 54 000 €
- **RD 120 - INTRES / ST AGREVE** - Travaux sur ouvrage d'art / réfection de parapets - 68.600 €
- **RD 120 – INTRES** - Travaux de réparation de la buse métallique - 25 350 €
- **RD 533 – DESAIGNES** - Travaux sur ouvrage d'art /Travaux de reprise de parapets - 11.650 €.
- **RD 82 - SAINT CYR** - Travaux de réfection de la couche de roulement et signalisation horizontale - Montant des travaux : 69 000 €
- **RD 247 - SAINT CLEMENT** - Travaux de glissières - 84 160 €.
- **RD 215/378/281/578/278 - SAINT MARTIAL / CHANEAC / LE CHAMBON / LE CHEYLARD / LA ROCHETTE** - Divers travaux de maçonnerie - 36 000 €.
- **RD 264 - SAINT BARTHELEMY LE MEIL** - Travaux de réparation de dégâts d'orage - 34 700 €.
- **RD 578 - DORNAS** - Travaux de glissières - 21 440 €.
- **RD 237 - SAINT MARTIAL** - Travaux de reprise du réseau hydraulique - 8 780 €

TERRITOIRE SUD EST – 2 427 250 €

- **RD 86 - SAINT PERAY** - Travaux de reprise de la couche de roulement Giratoires «Badet et Beylesse» - 240 000 €
- **RD 290 – SAINT MARTIN D'ARDECHE** - Travaux de rénovation de la couche de roulement - 180 000 €
- **RD 111 – GROSPIERRES** - Travaux de rénovation de chaussée - 264 000 €
- **RD 290 – SAINT JUST D'ARDECHE** - Travaux de reprofilage de chaussée et rénovation couche de roulement - 115 000 €
- **RD 259 – VILLENEUVE DE BERG / ST ANDEOL DE BERG** - Travaux d'enduit monocouche - 78 000 €
- **RD 201a - SAINT MARCEL D'ARDECHE** - Travaux de reprofilage de chaussée, rénovation couche de roulement et mise en sécurité d'accotement et d'accès - 70 000 €
- **RD 290 – RD 200 - SAINT MARTIN D'ARDECHE** - Travaux de rénovation de la couche de roulement – 180 000 €
- **RD 230 / 264 / 244 / 211 / 152 - ST SAUVEUR DE MONTAGUT / GLUIRAS / ST ETIENNE DE SERRE / ST PIERREVILLE** - Travaux de chaussée, réalisation de revêtements - 611 000 €
- **RD 364 – CHALENCON – « Le Village »** - Travaux de réalisation de l'enduit monocouche - 50 000 €
- **RD 1 – LAGORCE** - Travaux de construction de parapets - 8 000 €
- **RD 120 – ST FORTUNAT SUR EYRIEUX** - Travaux de réparation de parapet - 3 300 €
- **RD 231 – DUNIERE SUR EYRIEUX** - Travaux de réparation de parapet - 2 750 €
- **RD 219 – BOFFRES** - Travaux de réparation d'ouvrage hydraulique - 1 900 €
- **RD 86 – LA VOULTE** - Travaux de réparation de parapet - Montant des travaux : 1 300 €
- **RD 114 – LANAS** - Travaux de rénovation de la couche de roulement – 135 000 €
- **RD 322 – RD 3 -ST VINCENT DE BARRES / ST BAUZILE** - Travaux d'enduit coulé à froid - 65 000 €
- **RD 293 – ST PONS** - Travaux de reprofilage et reprise de la couche de roulement - 54 000 €
- **RD 111 – GROSPIERRES** - Travaux de réparation de parapets - 14 000 €.

- **RD 21 – BEAUCHASTEL / ST LAURENT DU PAPE** - Travaux de revêtement de chaussée - 252 000 €.
- **RD 460 et 460a –VEYRAS** - Travaux de renouvellement de la couche de roulement - 102 000 €

TERRITOIRE SUD OUEST – 2 167 230 €

- **RD 104 – LABLACHERE** - Réfection de la couche de roulement - 401 000 €
- **RD 122 – ST JULIEN DU GUA** - Réfection de la couche de roulement - 276 300 €
- **RD 122 – SAGNES et GOUDOULET** - Travaux de réfection de la chaussée - 260 150 €
- **RD 901 – ST ANDRE DE CRUZIERES** - Réfection de la couche de roulement - 140 000 €
- **RD 110 – ISSANLAS** - Travaux de réfection de la couche de roulement - 115 120 €
- **RD 906 – LAVEYRUNE** - Travaux de réfection de parapets et couche de roulement - 93 500 €
- **RD 113 et RD 227 – MALARCE SUR LA THINES / LES SALLELLES** - Réfection de la couche de roulement - 80 000 €
- **RD 350 – ST PIERRE ST JEAN** - Réfection de couche de roulement - 75 000 €
- **RD 253 – CHIROLS / VALS LES BAINS** - Réfection de la couche de roulement - 74 000 €
- **RD 16 – COUCOURON** - Réfection de couche de roulement - 53 900 €
- **RD 578 – MEZILHAC** - Travaux de maçonnerie et parapets - 28 500 €
- **RD 160 – ST CIRGUES / LE CROS DE GEORAND** - Réfection de la couche de roulement - 174 000 €
- **RD 239 – ASTET / MAZAN L'ABBAYE** - Réfection de la couche de roulement - 147 900 €
- **RD 24 – ROCLES** - réalisation d'un enduit - 80 000 €
- **RD 906 – LAVEYRUNE** - Réfection de la couche de roulement - 82 900 €
- **RD 4 – ST LAURENT LES BAINS** - Réfection de couche de roulement + fossés bétonnés - 29 960 €
- **RD 536 – LE ROUX** - Réalisation d'enduit superficiel - 25 000,00 €

ANNEXE 2 – LES COLLEGES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Collège Les Perrières à Annonay

Travaux de restructuration du collège pour un montant de **17 900 000 €** : achèvement prévue pour la rentrée 2020. En cours : les travaux de réalisation de la nouvelle demi-pension et de réaménagement des ateliers de la SEGPA. La livraison de cette tranche de travaux est prévue pour les vacances de la Toussaint.

Collège de Jastres à Aubenas

Travaux de restructuration de la demi-pension, agrandissement du préau et création d'une salle de soins à destination des élèves de l'unité ULIS pour un montant de **1 100 000 €**.

Les travaux ont démarré en mai dernier et l'achèvement est prévu pour la **rentrée 2017**.

Collège Marie Curie à Tournon-sur-Rhône

Rénovation de la toiture avec le remplacement de 3 000 m² de couverture en tuile pour un montant de **380 000 €**.

Les travaux ont démarré début Juillet et seront achevés pour la **rentrée 2017**. Une tranche conditionnelle de 800 m² supplémentaire sera réalisée à l'automne.

Collège du Vivarais à Lamastre

Restructuration de la demi-pension et mise en accessibilité du collège et l'aménagement de nouvelles salles de classes pour un montant de **2 330 000 €**.

Les travaux de la demi-pension achevés au mois de mars, les aménagements de classes et les travaux d'accessibilité seront terminés pour la **rentrée 2017**. Une tranche complémentaire de travaux visant à démolir les locaux ainsi désaffectés de l'ancien internat commenceront en septembre prochain.

Collège Laboissière à Villeneuve-de-Berg

Rénovation d'une partie de la cour de récréation afin de sécuriser la zone et de gérer les eaux de ruissellement pour un montant de **30 000 €**.

Les travaux ont démarré début juillet et seront achevés pour la **rentrée 2017**. La création d'un bureau pour la principale adjointe et le réaménagement d'une partie de l'administration ont également été réalisés au cours de l'été.

Collège Mézenc au Pouzin

Aménagement provisoire de 2 salles de classe dans la salle polyvalente en lien avec les augmentations d'effectifs du secteur. Mise au point avec les utilisateurs du programme de l'agrandissement du collège (capacité portée à 460 élèves). Le choix de l'architecte devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2017.

Sécurisation : des travaux de sécurisation des collèges vis-à-vis du risque attentat ont été engagés avec un programme de **800 000 € sur 3 ans** avec notamment la sécurisation et la surveillance des accès : Portails, compléments de clôtures... à Aubenas (Jastres et Roqua), au Teil, à Annonay (Lombardière) ainsi que la mise en œuvre sur deux collèges « test » de systèmes complets de diffusion des alertes (Tournon et Jastres à Aubenas).

Maintenance : création d'une équipe mobile de maintenance avec pour objectif de renforcer la réactivité de la maintenance au niveau des collèges et d'optimiser les moyens alloués à la maintenance et à l'entretien. Une enveloppe de 100 000 € est dédiée aux interventions de premier niveau et aux besoins ponctuels de maintenance des bâtiments. L'équipe interviendra sur l'ensemble des collèges du département.

ANNEXE 3 – LES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

Hôtel du Département

Travaux de rénovation thermique et énergétique pour un montant de 4 500 000 € (objectif de -70% de consommation « chauffage et rafraîchissement »).

Les travaux ont démarré en mars 2017 et l'achèvement est prévu en septembre 2019.

CMS / routes à la Voulte-sur-Rhône

Regroupement du CMS et du CER de LA VOULTE sur le site de la direction des routes et mobilités avec l'aménagement du CMS dans des locaux plus adaptés, accessibles et fonctionnels.

Phase de diagnostic et d'études d'avant-projet en cours, achèvement des travaux prévu pour fin 2019.

CMS Le Cheylard

Rénovation des locaux du CMS. Opération menée conjointement avec la commune. Intégration des locaux prévus en septembre 2017.

Pôle de Bésignoles

Rénovation et réorganisation du site.

Recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre d'ici fin 2017. Anticipation des travaux de rénovation de la toiture pour un montant de 240 000 €. Travaux en cours dont l'achèvement est prévu en novembre 2017.

Pôle des mines

Restructuration et réorganisation du site.

Programmation et études de besoins avec les utilisateurs. Anticipation de la rénovation des vestiaires des agents. Travaux prévus entre septembre et décembre 2017.

Villa éducative des adolescents

Construction d'une nouvelle villa éducative adaptée aux besoins de la structure en capacité d'accueillir 12 adolescents pour un montant de 1 000 000 €.

recrutement de l'architecte d'ici fin 2017.